

PLAN ANNUEL DE PASSATION DE MARCHÉS PUBLICS
(PAPMP)
(MARCHÉ DE SERVICES, DE FOURNITURES, DE TRAVAUX ET DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES)
EXERCICE FISCAL 2024/2025

NOM DE L'INSTITUTION : DIRECTION DEPARTEMENTALE D'EDUCATION DE L'OUEST

N.B : LE TABLEAU DOIT ÊTRE REMPLI PAR ORDRE DE PRIORITÉ CHRONOLOGIQUE

No. ¹	OBJET DU PROJET DE MARCHÉ	SOURCE DE FINANCEMENT Trésor public invest. : TI Trésor public fonction. : TF Fonds propres : FP Fonds externes : FE Fonds mixtes : FM	CODE BUDGÉTAIRE OU RÉFÉRENCE DU PROJET	MONTANT DES CRÉDITS DISPONIBLES (Préciser l'Unité monétaire) (1)	NATURE DU MARCHÉ (S, F, T, P) (2)	MODE DE PASSATION (AON, AORN, AOPQ, ...) (3)	PÉRIODE DE LANCE- MENT	PÉRIODE PROBABLE DE SIGNATURE DU MARCHÉ	CONT RÔLE A PRIO RI DE LA CNM P : OUI/ NON	LOCALI- SATION	DÉLAI PRÉVISI ON-NEL D'EXÉCUT ION (MOIS)	PROGRAMMATION DES DÉPENSES											
												T1			T2		T3			T4			Sept
												Oct.	Nov.	Déc.	Janv	fev	Mars	Avril	Mai	juin	Juill	Août	
07	Achat Matériel de transport routier (Véhicules)	TF	410	7,005,000.00	F	DEPX	Septembre 2025	Septembre 2025	NO N	P-AU-P	1 MOIS												1 0 0 %

- (1) Les marchés financés par le Trésor public seront libellés en gourdes
(2) Services : S, Fournitures : F, Travaux : T, Prestations intellectuelles : P
(3) Appel d'offres ouvert national : AON ; Appel d'offres restreint national : AORN ; Appel d'Offres précédé de Pré Qualification : AOPQ ;
Autres sigles possibles : Gré à gré² : GRGR ; Appel d'offres en 2 étapes : AODÉ ; Appel d'Offres Ouvert International : AOOI ; Appel d'Offres Restreint International : AORI ; Demande de propositions
précédée d'Appel national à Manifestations d'Intérêt : DPAN ; Demande de propositions précédée d'Appel international à Manifestations d'intérêt : DPAI ; Demande de propositions sans Appel à
Manifestations d'intérêt : DPNA ; Demande de Prix : DEPX, Demande de Cotations : DECO, Procédures allégées pour tout type de marché : PRAL, Appel national à préqualification : ANPQ, Appel
international à préqualification : AIPQ

¹ Les numéros (de deux chiffres, allant de 01 à 99) se suivront pour indiquer l'ordre de préséance chronologique des projets de marchés de l'autorité contractante. Le numéro de chaque projet fera partie du 6^e bloc de caractères alphanumériques constitutifs du code de chaque marché. Le numéro est provisoire dans le PPAPMP et définitif dans le PAPMP.

² Les conditions autorisant le recours au marché de gré à gré ou par entente directe sont déterminées à l'article 34-1 de la loi du 10 juin 2009 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et aux conventions de concession d'ouvrage de service public.

Jean-Marc VILTON
Administrateur D.E.O.

Etienne LAFRANCE
Directeur départemental D.E.O.